Un compteur est un appareil installé par le gestionnaire de réseau qui mesure avec précision la quantité d'énergie (électricité ou gaz) consommée dans un logement, un immeuble ou un site. Il enregistre les données sous forme d'index, qui servent de base au calcul des factures. Selon le type de compteur (électronique, mécanique ou communicant), la relève peut se faire manuellement ou être transmise automatiquement.
Le compteur n'est pas la propriété du consommateur d'énergie.